

Zurich,

Communiqué de presse

Fermeture des chaînes de radio thématiques: des dommages importants pour une économie dérisoire

Dans une motion, la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national (CTT) demande au Conseil fédéral de réduire le nombre de chaînes de radio thématiques qui «n'assument pas un mandat de service public à proprement parler». Il s'agit concrètement des chaînes thématiques publiques SRF Musikwelle, SRF Virus, Swiss Pop, Swiss Jazz, Swiss Classic et RTS Option Musique. La SSR a pour mission, entre autres, de promouvoir la **diversité culturelle et non seulement de reproduire, mais aussi de créer la culture.**

Le mandat de prestations pour la musique suisse

Ce sont précisément les chaînes thématiques comme SRF Musikwelle et SRF Virus qui appliquent à la lettre ce mandat: où d'autre trouver du ländler, du hip-hop, de la musique folklorique ou du rock garage? Avec 40 à 50% de musique suisse au programme, ces chaînes diffusent les créations musicales locales et **contribuent considérablement au succès de la musique suisse** ⁽¹⁾. Par ailleurs, avec des émissions en direct, des interviews et des retransmissions de concerts, elles constituent également un tremplin incontournable (et rare) pour les jeunes musiciens et musiciennes de Suisse. De nombreuses stars actuelles ont été révélées sur ces chaînes thématiques.

La musique suisse a besoin d'une plateforme de promotion!

Sur les radios privées, la part de la musique suisse dans la programmation n'est que de 10% – sans même parfois atteindre les 5%. **«On ne crée pas les hits, on les joue»** est leur leitmotiv. Les artistes suisses ont peu de chance d'y être programmés. Il ne reste donc plus que les chaînes thématiques de la SSR pour attirer l'attention du public sur une chanson qui atterrira finalement dans les playlists des stations privées. Ce cycle le montre clairement: sans «laboratoire de test» comme SRF Virus par exemple, de nombreux hits et fleurons de la scène musicale suisse n'auraient jamais vu le jour.

Le rôle économique clé des redevances de droits d'auteur dans la pop et la musique folklorique

En 2015, SRF Virus a reversé **plus d'un demi-million de CHF** aux auteurs suisses. La chaîne de musique génère un revenu de **375 000 CHF** en redevances de droits d'auteurs pour la musique folklorique suisse! Au total, les chaînes en question ⁽²⁾ reversent plus de 1,5 million de CHF aux artistes suisses. Et ces chiffres n'incluent même pas les redevances de droits d'interprètes. Pour les artistes, la coupure de ces revenus serait très douloureuse et ne peut se justifier par le modeste **potentiel d'économie d'à peine un demi pour cent** des coûts de fonctionnement de la SSR ⁽³⁾.

Une société de médias privée exploiterait-elle une chaîne comme Swiss Jazz ou Swiss Classic? Certainement pas. Pour preuve, outre leur politique de programmation actuelle, leurs déclarations rendues publiques: lors d'un événement du groupe parlementaire Musique à l'automne 2016, un représentant de médias privés a affirmé:

«Pour nous, il est hors de question qu'un quota de musique suisse soit imposé.» C'est donc clair: on ne veut pas prendre la coresponsabilité de la diffusion de la musique et de la culture locales.

Les points suivants doivent être dûment pris en compte dans les débats Service Public / No Billag:

- **Le mandat de service public de la SSR inclut la diversité de la musique suisse: les chaînes thématiques ne peuvent être supprimées sans remplacement.**
- **1,5 million de CHF de redevances de droits d'auteurs reversés par les radios, un pilier économique essentiel pour la musique suisse.**
- **Les médias privés ne font pas découvrir le répertoire local.**
- **Une diffusion variée et la promotion de la musique suisse font partie du service public.**

Merci de votre attention. Nous nous tenons à votre disposition pour toute information ou prise de position complémentaire.

Christoph Trummer, Président Musiciens suisses, 078 737 01 73, christoph.trummer@musikschaffende.ch

Benedikt Wieland, Directeur du Syndicat Musical Suisse, 076 583 81 06, b.wieland@musiksyndikat.ch

Signé: Musiciens suisses, Syndicat Musical Suisse, IndieSuisse, Conseil Suisse de la musique, Helvetia Rockt, Association suisse des musiciens, Coopérative suisse des artistes interprètes SIG, Union suisse des artistes musiciens USDAM, Helvetiarockt,

Chiffres:

(1)

Part de la musique suisse 2015 (Charte de la musique suisse– Part de la musique suisse sur les chaînes de radio en pourcentage du temps de diffusion)

Source: Rapport annuel 2015 SRG SSR / page 8

http://gb.srgssr.ch/fileadmin/gb2015/SRG_GB_2015_d.pdf

Swiss Classic: 29,7 %

Swiss Jazz: 36,2%

Swiss Pop: 32%

SRF Musikwelle: 41%

SRF Virus: 51,6%

RTS Option Musique: 14,1%

(2)

Redevances SUISA 2015:

Total: 504 592 minutes (= 9019 heures) musique suisse --> 1 459 598 CHF reversés

Pour le calcul des redevances de droits d'auteur, on a considéré une valeur de 2,70 CHF par minute

Sources: www.suisa.ch et www.suisa.ch/rapport-annuel

(3)

Coûts des chaînes thématiques (selon la SSR):

Swiss Pop / Swiss Jazz & Swiss Classic coût de fonctionnement total: 2,1 millions

SRF Musikwelle: 2,3 millions

SRF Virus: 1,2 millions

TOTAL: 5,6 millions

Sources: SRG/SSR

<http://srgssr.ch/de/radio/radio-swiss-pop-classic-and-jazz/>

<http://www.srf.ch/unternehmen/unternehmen/sendungskosten/sendungskosten-allgemein/radioprogramme>

Coût de fonctionnement de la SSR: 1,7 milliard

Source: <http://rg.srgssr.ch/fr/2015/comptes/>



musik bewegt
mouvement musical
movimento musicale
moviment musical

SMR CSM
Schweizer Musikrat SMR
Conseil Suisse de la Musique CSM
Consiglio Svizzero della Musica CSM
Cussegl Svizzer da la Musica CSM



smv usdam
Schweizerischer Musikerverb

s a t v . n

